

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 03 JAN 2016

N° - 18 - 002/PR

LETTRES DE RATIFICATION

« Nous, AZALI I. ASSOUMANI, Président de l'Union des Comores

Ayant vu et examiné l'Accord de Barcelone relatif à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, Acte du 14 décembre 2015.

Ayant approuvé l'Accord, nous approuvons en toutes et chacune de ses parties en vertu des dispositions qui y sont contenues et conformément à la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001.

Déclarons que l'Accord est accepté, ratifié et confirmé et promettons qu'il sera inviolablement observé.

En foi de quoi, Nous avons donné les présentes, revêtues du sceau de la République ».

